

# Croix-Rouge sénégalaise

## Projet pilote de préparation à la réalisation de transferts monétaires



Un volontaire de la section de Pikine vérifie les documents d'identité des bénéficiaires avant de procéder à la distribution.

### Introduction

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), avec le soutien financier de la Direction générale de l'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) et de la Croix-Rouge danoise, a lancé un projet pilote dans quatre Sociétés nationales<sup>1</sup> pour tester une approche fondée sur le renforcement intensif des capacités en matière de conception de programmes de transferts monétaires par le biais de la préparation. La Fédération internationale a travaillé avec les quatre pays pilotes entre mai 2012 et décembre 2013 pour que ces Sociétés nationales puissent répondre sur une grande échelle aux besoins en secours à l'aide de programmes de transferts monétaires, en les mettant en œuvre plus rapidement et en ciblant davantage de ménages. La Croix-

Rouge sénégalaise était l'une des quatre Sociétés nationales sélectionnées pour participer à cette expérience pilote.

La formation ne pouvant à elle seule assurer une confiance et des compétences suffisantes pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires, il a été reconnu que les investissements dans la préparation et le renforcement des capacités en matière de programmes de transferts monétaires exigeaient un ciblage accru des ressources et une aide technique plus cohérente. Dans les quatre pays pilotes, le projet a débuté par un atelier et/ou une session de formation sur la préparation qui ont permis d'explorer les principales difficultés et opportunités liées à l'intensification des programmes de transferts monétaires dans les opérations de secours. Les quatre Sociétés nationales

1. Croix-Rouge chilienne, Croix-Rouge sénégalaise, Croix-Rouge philippine et Croix-Rouge du Viet Nam

ont ainsi défini cinq volets clés concernant la préparation : les procédures opérationnelles normalisées ainsi que les systèmes et lignes directrices s'y rattachant ; le développement des capacités des ressources humaines ; les plans d'urgence et la préparation ; les outils et les mesures opérationnels ; la communication et la coordination. Les résultats de ces ateliers ont ensuite été utilisés pour doter chaque Société nationale d'un programme de travail axé sur ses priorités spécifiques. La Fédération internationale a alors fourni une assis-

tance technique à l'échelle internationale et de façon intermittente à l'échelle nationale, ainsi qu'un budget de démarrage de CHF 44 000<sup>2</sup> pour aider la Croix-Rouge sénégalaise à mener à bien les activités figurant dans son plan de travail.

Par le biais de ce projet pilote, la Croix-Rouge sénégalaise a réalisé des avancées notables sur les programmes de transferts monétaires, des progrès ayant été enregistrés dans chacun des cinq volets clés de la préparation (Tableau 1).

2. Ce budget inclut une partie des coûts du système d'appui à la gestion des catastrophes, Lot 4 essais sur le terrain.

**Tableau 1. Résultats du projet pilote de préparation aux programmes de transferts monétaires de la Croix-Rouge sénégalaise**

Volet	Résultats atteints
<b>Procédures opérationnelles normalisées, systèmes et lignes directrices</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration en cours des procédures opérationnelles normalisées relatives aux programmes de transferts monétaires sur le modèle de celles de la Fédération internationale</li> </ul>
<b>Développement des capacités des ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de 30 employés et volontaires (et de huit représentants du gouvernement) par le biais de cours présentiels et/ou en ligne sur les programmes de transferts monétaires</li> <li>Participation à l'atelier de formation sur les programmes de transferts monétaires tenu à Genève pour les Sociétés nationales (mai 2013) ainsi qu'aux activités mondiales d'apprentissage de la Fédération internationale et du Cash Learning Partnership (CaLP) sur la préparation aux programmes de transferts monétaires à Kuala Lumpur (juillet 2013)</li> </ul>
<b>Plans d'urgence et préparation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration en cours des programmes de transferts monétaires dans le processus de planification d'urgence en prévision des inondations pour 2014</li> <li>Conclusion d'accords avec des commerçants et renouvellement en cours d'un partenariat avec une société de transferts de fonds</li> </ul>
<b>Outils et mesures opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point d'outils en français sur les programmes de transferts monétaires</li> </ul>
<b>Communication et coordination</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion dans les médias locaux et sur Internet des activités liées aux programmes de transferts monétaires de la Société nationale</li> <li>Publication d'un article de trois pages sur les programmes de transferts monétaires dans la brochure consacrée au 150<sup>e</sup> anniversaire</li> <li>Diffusion sur la page YouTube de la Fédération internationale d'une vidéo sur la distribution de coupons électroniques</li> </ul>
<b>Apprentissage par la pratique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'exercices pilotes sur les programmes de transferts monétaires selon trois modalités différentes : coupons, transferts électroniques et système d'appui à la gestion des catastrophes<sup>3</sup> (DMDS)</li> </ul>

3. Le système DMDS est un nouvel outil d'enregistrement des bénéficiaires qui intègre un module sur les transferts monétaires.



Des volontaires de la Croix-Rouge sénégalaise travaillent avec les membres de la communauté locale pour préparer les transferts monétaires.

Les exercices pratiques ont permis à la Croix-Rouge sénégalaise de tester trois modalités distinctes de transferts monétaires : les coupons papier, les transferts par l'intermédiaire d'une tierce partie (société de transferts de fonds) et les coupons électroniques avec le système d'appui à la gestion des catastrophes (DMDS pour son sigle anglais). Elle a été épaulée par le personnel technique de la Fédération internationale et a pu se former aux méthodologies de la conception d'un programme de transferts monétaires. De plus, la Société nationale a organisé des évaluations des ménages et des marchés, conçu son propre système en coordination avec les autorités locales et mené des négociations avec les autorités et les commerçants. Elle a également mis au point une boîte à outils pour les programmes de transferts monétaires qui a été adaptée au contexte local et traduite en français.

Dans le cadre de ce processus, la Société nationale a pu étudier et tester des modalités telles que les transferts monétaires par l'intermédiaire d'une tierce partie et la distribution de coupons électroniques en utilisant le système DMDS. Trois sociétés de téléphonie mobile et de transferts de

fonds (Wari, Orange et Joni Joni) ont été retenues à l'issue d'un appel d'offres, que Joni Joni a remporté en raison de la flexibilité de ses services, des délais proposés et de sa présence au sein de la communauté. La Croix-Rouge sénégalaise a établi de bonnes relations de travail avec cette société de transferts de fonds et est actuellement en discussion pour étendre le partenariat en prévision des distributions futures. La Société nationale, à travers la mise à l'essai du système DMDS, a également eu accès à des solutions électroniques d'enregistrement des bénéficiaires et a montré qu'elle était à même d'utiliser ce type de technologie avec une formation limitée. Même si ce système n'en est qu'à ses débuts, il a aidé la Société nationale à enregistrer plus rapidement les bénéficiaires et à tenir des registres plus précis.

## Résultats

La Croix-Rouge sénégalaise est actuellement en mesure de distribuer rapidement des fonds selon différentes modalités. Ses nouvelles procédures ont été testées sur une échelle réduite (l'exercice d'apprentissage par la pratique ciblait 300 ménages), mais cela a permis de les mettre en œuvre rapidement, les distributions étant effectuées



Exemple de reçu fourni au bénéficiaire, au commerçant et à la Croix-Rouge sénégalaise pour garantir la transparence et maintenir des registres des transferts monétaires effectués.

dans un délai de sept jours. La Société nationale dispose désormais des outils et des ressources humaines nécessaires pour reproduire l'expérience à grande échelle. En outre, elle a montré un engagement continu en faveur des programmes de transferts monétaires, et collecte des fonds pour la formation de formateurs en français, la diffusion de la fiche technique, le renforcement de la formation dans les sections et la coordination de visites d'échange avec d'autres Sociétés nationales.

## Enseignements tirés

- La création d'une boîte à outils adaptée au contexte local et sa traduction en français ont permis à la Société nationale, y compris ses volontaires, de disposer d'un outil pratique et fonctionnel.
- Les dirigeants de la Croix-Rouge sénégalaise ont réitéré leur engagement en faveur des programmes de transferts monétaires en les incluant dans jusqu'à 50 % des demandes de financement de plans et programmes futurs adressées aux donateurs pour 2014. Cela a permis de faire participer les représentants de la Société nationale toute entière.
- Dans le cadre de l'exercice d'apprentissage par la pratique, la Croix-Rouge sénégalaise a pu utiliser différentes modalités. De ce fait, elle est considérée comme l'une des organisations les plus expérimentées.



### Informations complémentaires :

#### Croix-Rouge sénégalaise

Tél. : +221 33 823 39 92

Fax : +221 33 822 53 69/33 822 39 38

Courriel : crsnational@orange.sn

Web : www.croix-rouge.sn

#### Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Boîte postale 303, CH-1211 Genève 19, Suisse

Tél. : +41 22 730 42 22

Fax : +41 22 733 03 95

### Suivez-nous sur :

